

## Le Bureau

Jean-Michel TOUZE	Président
Jean-Luc LEGROS	Vice-Président
Géraldine GUILLAUT	Secrétaire
Marie-Fran ce R ENOU	Secrétaire adjointe
Philippe CYRANO	Trésorier
Michel LAVAUD	Trésorier adjoint

## Le Conseil d'Administration

Membres par COMMUNE	Fonction
<b>ANDARD</b>	
Philippe Cyrano	Trésorier
Michel Lav aud	Trésorier ad joint
Brigitte Pellé	Membre adhérent
<b>BAUNE</b>	
Vincent Bossé	Membre adhérent
Joëlle Cabon	Membre de droit
Maryse Effray	Membre adhérent
<b>BRAIN SUR L'AUTHION</b>	
Géraldine Guillaut	Secrétaire
<b>CORNE</b>	
Pascal Bachelier	Membre adhérent
Jean-luc Legros	Vice-Président
Marie-France Renou	Secrétaire adjointe
<b>LA BOHALLE</b>	
Bernard Abélard	Membre de droit
Jean-Noël Pilard	Membre adhérent
<b>LA DAGUENIERE</b>	
Sophie Coutant	Membre de droit
Martine Machefer	Membre adhérent
<b>LA MENITRE</b>	
Tony Goislard	Membre adhérent
Pascal Viau	Membre de droit
<b>ST-MATHURIN SUR LOIRE</b>	
Franck Fievet	Membre de droit
Jean-Michel Touzé	Président

## Les postes vacants

> 2 postes au titre d'adhérent

Un grand merci à toutes les personnes qui s'investissent bénévolement dans l'association, qui ne saurait fonctionner sans leur collaboration !

# A.i.D.A.L

Association Intercommunale  
pour le Développement de l'Animation et des Loisirs

## Rapport moral 2010

Bonjour à tous et merci de votre présence à cette Assemblée Générale 2011. Bienvenue à nos nouveaux adhérents.

Comme chaque année, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport moral de l'exercice écoulé. Vous rendre compte de l'activité de l'AIDAL en quelques minutes est une tâche difficile, je n'évoquerai donc ici que les événements marquants de l'année.

Je commencerai par dire quelques mots sur l'activité des secteurs et notamment sur l'expérimentation en cours au niveau du multi média. Cela m'amènera à faire un point sur les mouvements de personnel.

J'évoquerai ensuite deux dossiers importants pour l'association : le diagnostic social de territoire, auquel nous avons beaucoup contribué, et le renouvellement de la convention d'objectifs qui nous lie à la Communauté de Communes Vallée Loire Authion (CCVLA), dont la rédaction a déjà fait l'objet d'allers-retours et d'échanges entre les deux parties.

Je terminerai ce rapport moral en présentant les principaux chantiers pour 2011.

### La jeunesse

À la demande de la Communauté de Communes, l'AIDAL assure maintenant la gestion des activités jeunesse de la commune de Bauné. Il y a eu une rencontre en juin avec Mr Tchato, maire de la commune, et l'ouverture de l'espace jeunesse s'est faite début juillet 2010. C'est peu dire que notre directrice et son équipe ont été réactifs. Je tiens à les remercier pour leur sens du service et leur efficacité. D'autant que la prise de contact s'est avérée plutôt compliquée. Nous avons en effet découvert un climat de forte tension avec certains jeunes. Compte tenu de ce contexte et de son antériorité, la situation présente aujourd'hui encore bien des difficultés. Les professionnels multiplient les tentatives pour essayer de renouer le dialogue.

### Le multimédia

Dans le rapport moral de l'an dernier, nous vous annonçons la refonte du secteur multi média avec la mise en place d'un Espace Public Numérique par commune et l'embauche d'un second animateur en Contrat Aidé. Le Conseil communautaire a validé le principe de ce projet en septembre dernier, mais pour une période test d'un an. La CCVLA s'est fixée deux objectifs :

> **Mesurer l'intérêt de maintenir une action multimédia inter communale.**

> **Expérimenter les possibilités de mutualisation d'équipement et de lieux notamment avec les écoles.**

Conformément au calendrier établi, cette phase d'expérimentation a démarré en janvier de cette année. Compte tenu du peu de recul dont nous disposons, il est encore trop tôt pour dire si les objectifs seront atteints. Il ressort néanmoins un bilan très positif en ce qui concerne la fréquentation des ateliers d'initiation. En revanche, l'idée de mutualisation des équipements n'avance pas. Il serait sans doute souhaitable de lancer très vite une réflexion sur ce dernier point afin d'en vérifier la réelle faisabilité.

Pour notre part, nous réaffirmons la pertinence du projet EPN. Nous pensons que ces espaces ont vocation à remplir une véritable mission de service public comme lieu de sensibilisation et d'initiation à l'informatique d'abord. Mais au-delà, nous sommes surtout convaincus qu'ils peuvent devenir des espaces d'accompagnement de projets collectifs et surtout jouer un rôle tout à fait important dans la dynamisation du tissu social local. Je ne vais pas être plus long sur ce sujet, l'équipe a entrepris un premier travail d'évaluation qu'elle va vous présenter à la suite de ce rapport. Nous avons également prévu une intervention de Monsieur Brice Mallet, à qui nous avons demandé de bien vouloir nous apporter son éclairage sur le sujet.

### Les mouvements de personnel

Les changements intervenus au niveau du secteur multimédia ont donné lieu à des embauches et mutations. Le second poste multi média nouvellement créé est occupé par Jean-Marie Delaunay, qui était jusque-là animateur jeunesse sur la commune de La Daguenière. Il a été remplacé par Rudy Basset.<sup>5</sup>

## Rapport moral 2010 (suite)

Houarnev Vaslin, qui occupait le poste d'animateur jeunesse de Corné, a quitté l'association fin août et a été remplacé par Gino Macé. Enfin Danièle Thétiot, secrétaire, a quitté l'AIDAL en janvier 2010 après 3 années de service. Elle a été remplacée par Marie-Agnès Bachelier. Nous souhaitons la bienvenue dans l'équipe aux nouveaux arrivants, nous remercions Houarnev et Danièle pour le travail accompli et leur souhaitons bonne chance dans leurs futurs projets.

L'année 2010 aura par ailleurs été dominée par deux dossiers importants, le diagnostic social de territoire et le renouvellement de la convention qui nous lie à la CCVLA.

### Le diagnostic de territoire

La Communauté de Communes a confié à un cabinet extérieur la mission de mener l'étude parentalité/jeunesse sur le territoire de la CCVLA. Nous attendions cette étude avec beaucoup d'intérêt, malheureusement nous ne pouvons vous faire part que de notre déception.

Nous ne nous prononçons pas sur le fond puisque nous n'avons pas été destinataire du rapport final. Mais la méthode employée par le cabinet, tant pour l'établissement du rapport que pour la communication qui en a été faite, nous semble critiquable.

Cette étude avait pour objectif de cerner les attentes des jeunes comme de leurs parents. Elle aurait donc dû constituer une formidable occasion de dialoguer avec les jeunes et les familles. Or, le fait d'organiser la consultation du grand public dans des délais très courts et à partir d'un questionnaire pléthorique de 60 questions a constitué un obstacle majeur à leur implication dans cette démarche. Ce RDV manqué est pour le moins ennuyeux au moment même où la collectivité avec ses partenaires travaille sa politique jeunesse pour les 3 années à venir. Par ailleurs, eu égard à notre importante contribution à ce travail, nous aurions apprécié que les consultants partagent avec l'association les résultats de leur étude ainsi que leur analyse sur la situation locale de la jeunesse.

Malgré tout, le partenariat avec la Communauté de Communes en sort consolidé dans son ensemble. Nous en sommes satisfaits, de même que nous sommes satisfaits de l'état d'esprit avec lequel s'est engagé le travail sur la future convention.

### Le renouvellement de la convention CCVLA / AIDAL

Son élaboration est d'ailleurs bien avancée. Pour l'essentiel, nous sommes sur une reconduction du cadre existant avec néanmoins un certain nombre d'attentes nouvelles de la part de la Communauté de Communes : notre association doit approfondir son partenariat avec les structures de loisirs pour enfants et les écoles afin de favoriser la continuité du service rendu aux familles. Il nous est demandé d'organiser des actions d'aide aux devoirs et de soutien à la parentalité dans les lieux où le besoin se manifeste. La CCVLA souhaite également que l'action auprès des jeunes de 16/25 ans puisse aller jusqu'à un accompagnement renforcé en cas de besoin. Enfin, certains élus ont exprimé le souhait de voir l'association développer une offre de séjours de vacances pour les jeunes de 12/14 ans.

De principe, nous restons bien entendu ouverts à toutes les évolutions, mais ces orientations devront être retravaillées pour pouvoir être pleinement opérationnelles. Ce sera l'objet du travail à venir sur le plan d'action pluriannuel qui doit être annexé au texte de la future convention.

Avant de conclure ce rapport moral, permettez-moi d'évoquer brièvement les principaux chantiers pour 2011.

### Les projets 2011

Nous aurons à faire le bilan final de l'action multimédia, celui-ci est programmé pour octobre. Nous l'avons déjà évoqué, la concertation avec la CCVLA concernant la nouvelle convention est très avancée. Pour que ce document puisse être pleinement opérationnel, il est prévu l'élaboration, en parallèle, d'un plan d'action pluriannuel déclinant de façon précise les orientations, engageant la Communauté de Communes et l'AIDAL pour une durée de trois ans. L'objectif est de rendre une copie définitive d'ici la fin de l'année.

Il me reste deux points à évoquer : les changements de locaux et les finances.

### Le changement de locaux

L'association déménage son siège administratif. Nous occupons actuellement une maison bourgeoise située en centre bourg de la commune d'Andard. Très ancienne et vétuste, celle-ci va bientôt être détruite. La mairie va mettre à notre disposition de nouveaux locaux situés au 26 Grand Rue. Nous devrions y entrer autour du 1<sup>er</sup> juin après quelques travaux d'aménagement et de remise en état. L'association tient à remercier de nouveau la mairie pour son précieux soutien.

Destinés à accueillir les services administratifs, nous souhaitons profiter de l'occasion pour faire également de ce lieu le siège social de l'association. Pour des raisons historiques, celui-ci est fixé à la mairie de St-Mathurin. Or, nous n'y avons aucun local. L'article 1.3 des nouveaux statuts prévoit que le siège social « pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration » après « ratification par l'Assemblée Générale ». Cette proposition de modification a été approuvée par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 4 mai dernier. Nous demandons à l'Assemblée Générale de bien vouloir ratifier cette décision à son tour.

### Les finances

Enfin, dernier point et pas le moindre, nos finances. Philippe Cyrano, notre trésorier va l'évoquer dans la foulée de ce rapport moral, elles sont parfaitement saines. Reste toutefois en suspens la pérennisation d'un demi poste de secrétariat qui n'est pas intégré à l'organigramme financé par la Communauté de Communes. Celui-ci est pourtant indispensable, il permet de faire face à nos besoins en communication externe, pour faire connaître en permanence notre action jeunesse et multimédia aux habitants de la CCVLA.

Permettez-moi de conclure mon rapport moral en remerciant les membres du Conseil d'Administration et du Bureau pour leur engagement, ainsi que tous les salariés sans qui nous n'aurions pas pu réaliser toutes nos actions. Damien Christiany consultant chargé par la CCVLA de réaliser un "audit" sur la notion d'intercommunalité aurait, à plusieurs reprises, cité en modèle le travail de l'AIDAL pour sa capacité à intégrer et articuler dans son action la double dimension communautaire et de proximité locale. Soyez donc fiers du travail accompli.

Merci à tous d'avoir eu la patience de m'écouter.

**Le Président**

Jean-Michel Touzé